

## **Postulat : Un perturbateur endocrinien sachant perturber est à durablement éradiquer.**

### **Pour une action concrète contre les PE dans les milieux préscolaire et les UAPE.**

À la fin d'une année chaotique en termes de santé publique et de catastrophes liées au changement climatique, il est grand temps de combattre les substances chimiques toxiques. Vous avez certainement entendu parler des "perturbateurs endocriniens". Une étude publiée en février 2021 sur *A Bon Entendeur*, faite en collaboration avec d'autres services, a analysé l'urine d'une trentaine d'enfants romands (3 – 14 ans) et a constaté que tout·e·s étaient contaminé·e·s<sup>1</sup>. Les perturbateurs endocriniens (PE ci-dessous) sont des substances naturelles ou synthétiques présentes dans de nombreux objets du quotidien (nourriture, jouets, ameublement, emballages, médicaments, produits d'entretien ou encore cosmétiques). Ces substances, imitant, bloquant ou interférant avec nos hormones, bouleversent notre système hormonal ; elles altèrent des fonctions clés de notre organisme, telles que la croissance, la fonction reproductrice, l'humeur, la circulation sanguine, le développement sexuel ou encore le système nerveux.

Après étude du document sur la promotion de la santé et la prévention dans les milieux d'accueil de jour pour les enfants, écrit de concert entre le Service de la protection de la jeunesse et le service de la santé publique, nous constatons que le canton de Vaud ne mentionne à aucun moment les PE<sup>2</sup>. Les études en cours démontrent cependant clairement leurs effets néfastes sur le court et moyen terme. Autrement dit, les PE nous empoisonnent, dès le plus jeune âge. Ils sont dès lors à éviter, non seulement chez les femmes enceintes, avec des effets transgénérationnels, mais notamment auprès des enfants qui, avec un système hormonal en plein développement, sont particulièrement vulnérables à ces substances, du stade fœtal à l'adolescence<sup>3</sup>. La Confédération se préoccupe des perturbateurs endocriniens depuis 1999 déjà ; ses recherches en cours sur les femmes enceintes et la qualité du lait maternel, sur la qualité du sperme des jeunes hommes\* en Suisse, ou encore une large étude de biosurveillance humaine à l'échelle du pays, marquent la nécessité de répondre à cette problématique et de fournir des chiffres concrets.

Il est temps d'agir, et ce à plusieurs niveaux, afin de limiter leur présence et l'exposition des populations à risque. La ville de Nyon suivrait l'exemple de Lausanne, qui a développé un programme de sensibilisation et d'actions spécifiques, destiné aux collaborateur·rice·s des centres de vie infantine. Différents outils de sensibilisation et d'actions concrètes ont été développés au cœur de cette nouvelle politique, comme un guide qui contextualise la problématique des perturbateurs endocriniens et fournit des recommandations détaillées sur l'application des nouvelles directives. La légitimité de cette politique repose sur l'implication des personnes travaillant dans les milieux concernés, afin de rendre pérennes ces nouvelles pratiques<sup>4</sup>.

Le présent postulat s'ancre dans plusieurs des 17 objectifs du développement durable fixés par l'ONU, notamment la bonne santé et le bien-être (n°3), les modes de consommation et de production durables (n°12) et la préservation des écosystèmes terrestres (n°17). Une action concrète permettra de réduire l'impact des perturbateurs endocriniens dans les milieux d'accueil parascolaires, d'amener à une limitation de la contamination des eaux par des substances nocives pour nos écosystèmes, et contribuera à la santé des enfants et des populations à risques.

---

<sup>1</sup> Perturbateurs endocriniens : les enfants contaminés (Émission *A Bon Entendeur* datée du 9 février 2021) disponible au lien suivant : <https://pages.rts.ch/emissions/abe/11856807-perturbateurs-endocriniens-les-enfants-contamines.html>

<sup>2</sup> Promotion de la santé et prévention – Recommandations pour l'accueil de jour des enfants – Canton de Vaud (datant de 2010)

<sup>3</sup> Fiche d'information sur les perturbateurs endocriniens de l'Office Fédérale de la Santé Publique (Novembre 2018)

<sup>4</sup> Guide pratique – Ville de Lausanne : Perturbateurs endocriniens, de la sensibilisation à l'action

Les deux documents précédents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.lausanne.ch/portrait/durabilite/developpement-durable/developpement-durable/ville-durable/promotion-sante/projets/perturbateurs-endocriniens.html>

Afin de promouvoir la santé des jeunes et la création d'une ville plus verte, saine et respectueuse de l'environnement et de la santé de ses plus jeunes citoyen·ne·s, nous demandons à la municipalité :

- D'étudier l'opportunité de proposer un plan d'action concret pour limiter, voire éliminer, le plus rapidement possible les perturbateurs endocriniens des crèches et UAPE, et ce dans tous les produits de nettoyage et de soin, les contenants, l'alimentation, les objets et jouets utilisés dans ces milieux, et rendus accessibles aux petits.
- De soutenir et d'accompagner la transition des lieux d'accueil en milieu familial vers des produits alimentaires, d'entretiens, cosmétiques et de loisirs exempts de ces perturbateurs.
- De profiter de cette opportunité pour ancrer ces changements dans une plus large réflexion autour des perturbateurs endocriniens dans la commune, de leur présence dans les eaux et de leur impact local sur la biodiversité et la santé de sa population.

Nous demandons un renvoi direct à la municipalité.

Co-postulant·e·s :

Marius Diserens

Ilithya Gennai